



PROCES-VERBAL DU CONSEIL
Séance du 24 ,juin 2014

Etaient présents :

Collège A :

- M. Fabrice BOUQUET
- M. Michael KNORR
- M. Gilles LANCIEN
- Mme Thérèse LEBLOIS
- M. Jean-Louis MILLOT
- M. Christian SUE

Collège B :

- M Badr ALAOUI-SOSSE
- M Jean-Pascal ANSEL
- M. Julien BERNARD
- Mme Maryvonne DULMET
- M. Maxime JACQUOT
- M. Abderrazzak KADMIRI
- M. Bruno TATIBOUET

Collège des IATOS

- Mme Nelly BOTELLA
- Mme Valérie DELISLE
- M. Jean LACHAT
- Mme Catherine PELLET
- M. Patrice SALZENSTEIN

Collège des usagers

- Melle Avril DUCHET
- Melle Océane HUZ
- M. Robin LASSAUGE
- M. Baptiste MILLOTTE
- M. Jules WACQUIER

Collège des personnalités extérieures

- M. André MARIAGE

Membre de droit

- Mme Dominique FLAMMARION

Excusés :

- M. Lamine BOUBAKAR – procuration à Mme LEBLOIS

- M. Patrick BONTEMPS
- M. Michel DAGUENET
- Mme Elisabeth GINER
- Mme Anne –Véronique WALTER SIMONNET
- M. Grégorio CRINI – procuration à Mme DELISLE
- M. Christophe COMBE
- Mme Dominique LANDRY
- M. Hervé MAILLOTTE – procuration à M. JACQUOT
- Mme Valérie FAUVEZ - procuration à M. SALZENSTEIN
- M. Aïman DILOU
- Mme Christine BOURQUIN MIGNOT
- Melle Amandine EHRHART
- Melle Sonia CRETIN –procuration à M. WACQUIER.
- Mme Joëlle SCHIRRER
- M. Pascal VAIRAC

La séance est ouverte à 14 heures.

Monsieur KADMIRI souhaite la bienvenue aux membres du collège des usagers nouvellement élus. Il fait lecture du message de Mme LANDRY qui souhaite informer les membres du conseil des motifs pour lesquelles elle ne participe pas à cette réunion.

Monsieur KADMIRI soumet au conseil le procès-verbal de la séance du 21 novembre 2013, qui est approuvé à l'unanimité.

Informations du directeur :

1) Primes de responsabilités pédagogiques

Le conseil d'administration vote chaque année les heures à attribuer par diplôme :

- 70 heures pour les licences
- 36 heures pour les masters
- 30 heures pour les licences professionnelles.
- 24 heures pour les responsables de départements

Ces heures sont affectées en fonction des responsabilités, tout en respectant l'enveloppe globale attribuée à l'UFR ST, soit 73 000€

Monsieur KADMIRI fait part des difficultés rencontrées et du problème posé par le découpage en semestre. A titre d'exemple : pour un master bénéficiant de 36 heures, soit 12 h par année et 12 h pour la spécialité, il convient d'attribuer 6 heures pour un semestre. Or il n'est pas permis de donner moins de 12 heures. L'UFR ST étant la seule composante à répartir par semestre, ce découpage sera très certainement refusé à la rentrée 2015.

Monsieur MARIAGE confirme qu'à l'UFR SLHS, les heures ne sont pas attribuées par semestre. Il ajoute qu'il serait préférable d'avoir une dotation au niveau des UFR avec une répartition discutée en conseil de gestion.

Mme DULMET fait remarquer que la réactualisation demandée n'a pas été prise en compte.

Monsieur KADMIRI rappelle que les délais de réponse sont très courts pour consulter les responsables de filières mais qu'il y a toujours moyen d'apporter des modifications de dernière minute et assure que les corrections demandées seront effectuées.

2) Heures complémentaires

Monsieur KADMIRI indique que tous les services d'enseignements ont été validés et que les heures complémentaires seront versées en juillet pour la majorité des enseignants et en août pour les quelques retardataires.

3) BQF et crédits d'investissement

Comme chaque année, un appel à projet BQF a été lancé, mais avec une enveloppe très faible. Tous les projets, classés à égalité, ont bénéficié d'une dotation de l'UFC (pour un montant total de 12 445€). L'UFR ST a apporté un complément de 5 470€ (soit 48%) auquel s'ajoutent d'autres participations (540€ pour un concours, 7 000€ pour un stage de terrain...).

Lors du dialogue de gestion, il a été confirmé qu'il n'y aurait pas, cette année, de crédits d'investissement pédagogiques.

Monsieur ALAOUI-SOSSE fait part de son inquiétude s'il n'est plus possible de renouveler le matériel.

Monsieur KADMIRI ajoute que lors de ce même dialogue de gestion, l'université lui a fait observer que l'UFR ST a été "surdotée" en heures complémentaires pour l'année 2014.

Il a été informé qu'une somme de 192 000€ devra être inscrite au budget 2015 au titre de la contribution à la compensation partielle du GVT. Pour mémoire, 171 920€ ont été demandés au titre de 2014.

4) Campagne ATER.

L'UFR ST bénéficie de cinq postes d'ATERS pérennes (voir annexe) et de six ATERS sur postes vacants.

Monsieur KADMIRI rappelle l'historique pour les postes pérennes :

- 35/36° : MCF en disponibilité
- 27° : compensation M. BAHI
- 32° : obtenu à la création du mésocentre (2 postes redéployés et échange avec un ATER pérenne)
- 64/65° : détachement M.DULIEU
- 66/67 : pour L'UFR STGI - échange avec Mme ALAOUI-SOSSE

Les postes vacants de PRAG seront pourvus par des contractuels du second degré.

5) Budget rectificatif

Mme FLAMMARION présente la demande de budget rectificatif (voir annexe) qui sera votée au conseil d'administration du 1^{er} juillet.

Les recettes nouvelles (500 000€ et 100 000€) sur le CR 0001 sont faites en prévision des recettes qui pourraient être réalisées au 2^{ème} semestre (compte tenu du fait qu'un seul budget rectificatif par an est désormais prévu par l'UFC).

Le budget rectificatif, mis au vote est adopté à l'unanimité.

6) CMI

Monsieur KADMIRI rappelle qu'ont été ouverts actuellement trois CMI à l'UFR ST auquel s'ajoutera un 4^{ème} en informatique à la rentrée 2014 et remercie tous les collègues pour leur investissement.

L'UFC compte actuellement sept CMI (un à l'UFR SLHS et deux à l'UFR STGI).

Monsieur KADMIRI suggère d'attendre avant d'ouvrir d'autres CMI d'avoir un retour sur expérience.

Il ne faut pas oublier qu'une fois l'aide du "réseau figure" terminée, les départements d'enseignements devront très probablement prendre en charge les dépenses liées à leur fonctionnement. Certains le pourront, d'autres pas.

Monsieur JACQUOT répond que cet avis est l'avis de Monsieur KADMIRI et pas celui du conseil.

Il souhaite une réflexion ou un débat sur la pertinence d'ouverture de CMI.

Il indique qu'il rencontre régulièrement le "réseau figure", qu'il est possible de montrer un certain dynamisme, de coordonner les dépenses et d'aller chercher les financements.

Monsieur KADMIRI regrette que l'UFC ne prenne pas en charge le financement des CMI contrairement à certaines universités, et donne en exemple l'université de LA ROCHELLE, où le président garantit ce financement.

Monsieur ALAOUI-SOSSE fait remarquer que l'ouverture d'un CMI accroît le nombre d'heures complémentaires et que cela peut engendrer des difficultés.

Monsieur KADMIRI ajoute que cela pourrait entraîner la fermeture de certaines formations.

Monsieur MARIAGE comprend les soucis de Monsieur KADMIRI mais pense qu'il ne faut pas tout résumer à des problèmes financiers. Il reconnaît que L'UFR SLHS a ouvert un CMI mais a dû fermer 1000 heures d'enseignement CTU.

Monsieur LANCIEN pense qu'il faut une réflexion globale sur la mise en place des CMI. Les mathématiques avaient candidaté pour une ouverture en 2013 et la demande a été mise en attente.

Monsieur KADMIRI propose de réunir tous les départements d'enseignement pour en discuter.

Monsieur ANSEL donne quelques chiffres concernant l'application Post bac et les demandes pour les CMI.

Monsieur TATIBOUET fait le parallèle en informatique, entre les CMI, et les IUP, formations qui engendrent des dépenses supplémentaires. Il pense cependant que l'effort financier demandé devrait pouvoir être couvert.

7) ESPE

Monsieur KADMIRI fait le point sur la nouvelle organisation des masters MEEF. Toutes les inscriptions en master MEEF se feront désormais à l'ESPE.

Le rectorat, en accord avec le directeur de l'ESPE, souhaitait que les formations réintègrent l'ESPE.

Après discussion et pour des raisons de logique (l'ESPE n'étant pas équipée de salles de travaux pratiques), la physique chimie restera à l'UFR ST. Il en est de même pour les mathématiques pour des raisons de cohérence avec la préparation à l'agrégation.

En ce qui concerne la formation SVT elle intégrera l'ESPE.

Monsieur ALAOUI-SOSSE est surpris que le master SVT reste à l'ESPE, les cours ayant lieu à l'UFR ST.

Monsieur MARIAGE indique que toutes les formations de SLHS sont parties à l'ESPE. En compensation l'UFR SLHS récupère un poste.

Monsieur KADMIRI indique qu'en compensation du travail fait en scolarité, Mme BUGNON Mathilde sera intégrée au potentiel enseignants de l'UFR ST à compter du 1^{er} septembre 2014.

8) Locaux

Monsieur KADMIRI fait le point sur la réhabilitation des locaux et donne quelques informations sur :

- La rénovation de l'aile M propédeutique ainsi que des ailes N et K-1, K-2.
- Le déménagement des collègues de Leclerc.
- Le financement du déménagement à TEMIS sciences.
- Le déménagement du laboratoire d'optique et réhabilitation des salles de cours.
- La rénovation de l'étage d'UTINAM.
- L'installation du laboratoire Neurosciences au bâtiment E (une demande d'aide de 60 000€ a été sollicitée pour l'animalerie).
- Le déménagement des ateliers de FEMTO installés au bâtiment DF.

Projets à court terme :

- Rénovation et agrandissement de "l'aqua".
- Salle de convivialité pour le personnel.
- Equipement de l'amphi DUFFIEUX en visio conférence.

Mme BOTELLA pose le problème des cartes d'accès pour TEMIS.

M. KADMIRI reconnaît que le système actuel est vieillissant et qu'il faut réfléchir à une solution : dépanner à l'identique ou installer un nouveau système.

Monsieur KADMIRI rappelle que le CHSCT refuse tout travail isolé et qu'une autorisation devra être demandée (BIATSS et doctorants) pour une présence pendant les jours de fermeture.

Flux étudiants

Monsieur KADMIRI fait le point sur le flux étudiants. Les effectifs devraient être en augmentation cette année.

Questions diverses

Monsieur SALZENSTEIN se fait le porte-parole de Mme BOURQUIN MIGNOT qui regrette le faible nombre de réunions du conseil.

Monsieur KADMIRI répond que l'agenda a été particulièrement chargé cette année, mais que toutes les questions importantes sont soumises à l'avis du conseil.

Si certaines questions sont traitées directement, c'est pour une raison d'efficacité. Il ajoute que pour les questions importantes, il rencontre souvent les directeurs de laboratoires et les responsables de départements.

Monsieur TATIBOUET pense que se réunir plus souvent permettrait d'avoir des débats et de suivre la vie de l'UFC. Il souhaite une réunion à la rentrée pour débattre du dossier CMI.

Monsieur MILLOT demande un débat, le plus large possible sur l'offre de formation.

La séance est close à 17 heures.

La secrétaire de séance

le Directeur

D. FLAMMARION

A. KADMIRI